

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2010

L'an deux mille dix, le vingt huit janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, Maire.

Etaient présents : Messieurs BLEUZEN Jean-Claude, HAUTEKIET Gilbert, MATTLE Michel, ANDRIEU Luc, CROCHET Cédric, Jérôme ODINET, Jacques DUVAL

Mesdames BARRE Claudine, FERRER Nathalie, PICAULT Isabelle, LECOMTE Catherine, ALEXANDRE Estelle, Evelyne COBO, ROUZIER Martine, CHOUBRAC Claudine

Absents excusés : Messieurs Christian VEROLLES, Alain MOREAU

Monsieur Jean-Claude BLEUZEN ayant donné pouvoir à Monsieur Michel MATTLE

Absent : Monsieur Christophe CORBET

Secrétaire de séance : Madame Claudine CHOUBRAC a été élue secrétaire de séance.

Lecture du dernier P.V. : Le procès verbal de la réunion du 21-12-2009 est adopté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

Il est proposé aux membres du conseil municipal les modifications d'ordre du jour suivantes :

- ✓ Avancement de grade de Monsieur Ghislain LEBEL
- ✓ Classe de neige 2010 – demande de subvention

## 1/ ACTIVITES POUR LA JEUNESSE

### ✓ A.L.S.H. (accueil de loisirs sans hébergement) aux petites vacances

M. le Maire expose que la question du maintien de l'accueil de loisirs aux petites vacances se pose toujours dans la mesure la fréquentation demeure relativement faible. Au vu de la légère augmentation aux dernières vacances de Toussaint, le Conseil Municipal décide de le maintenir. Il adopte les tarifs suivants, lesquels comportent une augmentation de 0.50 € par jour, et intègrent une dégressivité de 1.50 €, à partir du second enfant présent.

#### TARIF Communes adhérentes à la Communauté de Communes du Plateau de Martainville & Roncherolles sur le Vivier

	1° enfant		2° enfant		enfant suivant	
	Par jour	sous total	Par jour	sous total	Par jour	sous total
Semaine 5 jours	11,50 €	57,50 €	10,00 €	50,00 €	8,50 €	42,50 €
Semaine 4 jours	12,00 €	48,00 €	10,50 €	42,00 €	9,00 €	36,00 €

#### TARIF Extérieurs

	1° enfant		2° enfant		enfant suivant	
	Par jour	sous total	Par jour	sous total	Par jour	sous total
Semaine 5 jours	17,00 €	85,00 €	15,50 €	77,50 €	14,00 €	70,00 €
Semaine 4 jours	17,50 €	70,00 €	16,00 €	64,00 €	14,50 €	58,00 €

Les tarifs ci-dessus sont également modulés en fonction du quotient familial.

### ✓ **Nouvelle opération : « Le plein d'activités aux petites vacances »**

En remplacement de « Ticket sport » dont les aides financières ont été supprimées, la Commission Jeunesse propose de mettre en place une nouvelle opération, du même style, mais avec un nombre réduit de séances (20 séances de 2 heures et suppression des activités aux vacances de Noël), et une petite participation financière des familles (1€ par séance et par enfant). En terme de coût pour la commune, cela représente une enveloppe de 1700 à 2000€ /an, analogue à la participation qui restait à la charge de la commune lors des opérations « Ticket Sport ».

Le conseil municipal adopte ces propositions.

## **2 / URBANISME**

### ✓ **Modification du PLU**

Une modification et révision simplifiée du PLU sont actuellement en cours d'étude.

Monsieur Le Maire rappelle que la modification de PLU consiste essentiellement à revoir quelques détails de formulation du règlement et apporter des modifications mineures, qui n'affectent en rien l'esprit du PLU, ni les orientations d'urbanisation.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'étendre le zonage UB du Centre Bourg aux quelques parcelles situées entre la rue du Bourg, la rue des Champs et la rue du stade, le long de l'ancien Stade. Ces parcelles étaient classées auparavant en zone UC. Ce changement s'explique vu leur proximité du centre.

Le conseil municipal unanime approuve l'ajout de ce point aux autres modifications envisagées.

Monsieur Le Maire rappelle que, parallèlement, est menée une révision simplifiée du PLU, nécessaire pour le classement en zone AUJ de la parcelle cadastrée section E n°122, afin de pouvoir y implanter les futurs ateliers communaux.

## **3 / RESSOURCES HUMAINES**

### ✓ **Modification du tableau des effectifs pour la création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal**

Afin de permettre un avancement de carrière, le Conseil Municipal approuve la transformation d'un poste d'Agent de Maîtrise en poste d'Agent de Maîtrise Principal.

## **4 / CLASSE DE NEIGE 2010**

### ✓ **Demande de subvention auprès du Département**

Le conseil municipal unanime autorise Monsieur Le Maire à demander une subvention aussi élevée que possible pour la classe de neige, à Vallorcine du 20 à 28 mars pour les élèves de CM2. La commune subventionnera 30% de la part des familles.

## **5 / QUESTIONS DIVERSES**

### ✓ **Réunion avec les représentants de l'association des riverains du quartier des Tuileries**

Monsieur Le Maire réexpose la demande de l'association de figurer sur le site communal et de pouvoir disposer de salle de réunion et d'éventuelle subvention, comme les associations locales. Le Conseil Municipal renouvelle son désaccord, ne reconnaissant pas à l'association la vocation générale que les autres associations.

### ✓ **Réunions diverses**

Il est fait un compte rendu des différentes réunions qui se sont déroulées depuis le dernier conseil : réunion avec les agents communaux, réunions Communauté de Communes, Pays entre Seine et Bray, Assemblées Générales Passion Sport Nature, Hockey Club, Office de Tourisme des 3 Vallées.

La séance est levée à 22h35